



APPEL GENERAL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 0004/AGMI/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/CA-SPM/2026 DU 21 JUIN 2026 POUR LA
PRESELECTION DES ENTREPRISES INTERESSEES A REALISER DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE
L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD, DU NORD-UEST ET DU SUD-UEST LES INFRASTRUCTURES
INTERCOMMUNALES RESILIENTES AU CLIMAT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) POUR LES EXERCICES 2026 ET
2027

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour soutenir le Cameroun dans ses initiatives de gestion des risques d'aggravation de la violence, ainsi que sa politique de décentralisation, la Banque Mondiale a accordé au Gouvernement du Cameroun un financement sous forme de prêt à hauteur de 300 millions de dollars, soit environ 189, milliards de F CFA pour la mise en œuvre du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Ce projet combine l'appui à la décentralisation, axé sur des engagements de développement, et le renforcement des capacités de résilience des communautés, notamment des ménages vulnérables impactés par les conflits. L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès des communautés aux infrastructures résilientes au changement climatique et de renforcer la capacité locale à gérer les ressources et à fournir des services.

Pour atteindre cet objectif, le projet est articulé autour de quatre composantes :

- Composante 1 : Amélioration des infrastructures communautaires et des services de base ;
- Composante 2 : Amélioration du cadre de gouvernance à plusieurs niveaux et de la capacité des entités décentralisées à fournir des services ;
- Composante 3 : gestion, suivi et évaluation du projet ;
- Composante 4 : le CERC : Cette composante établira un fonds d'urgence, déclenché en cas de crise d'origine humaine, de crise de santé publique ou de catastrophe naturelle, par la déclaration officielle d'une urgence nationale, ou sur demande officielle de l'un des membres du gouvernement du Cameroun.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG accorde des financements sous forme de dons aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) à travers deux guichets à savoir :

- Le guichet de subvention aux infrastructures communautaires, ouvert aux communes (CISG) ;
- Le guichet de subvention aux Conseils Régionaux (RCSG) pour la réalisation des infrastructures intercommunales ;
- Le guichet de subvention basée sur la performance (SBP), ouvert à toutes les CTD.

Pour assurer une mise en œuvre efficace des projets d'infrastructures intercommunales qui découlent des subventions accordées aux Conseils Régionaux à travers les guichets de financement RCSG et SBP, le Coordonnateur National du PROLOG lance un Appel Général à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte, pour chaque sous-projet, des entreprises intéressées à réaliser les travaux dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest des infrastructures intercommunales résilientes au climat dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG) pour les exercices 2026 et 2027.

II. OBJET DE LA MANIFESTATION D'INTERET

Le présent AGMI vise à :

- identifier et préqualifier des entreprises capables d'exécuter des travaux (y compris les ouvrages/équipements associés : bâtiment, génie civil, VRD, assainissement, ouvrages d'art, etc.);

- établir une liste de présélection par sous-projet/spécialité/secteur d'activités et, par région de mise en œuvre ;
- préparer la participation des entreprises retenues aux étapes ultérieures (Appel d'offres, consultations, etc.).

III. DOMAINES D'INTERVENTION DES PROJETS INTERCOMMUNAUX

Les entreprises peuvent manifester leur intérêt pour la réalisation des travaux relevant de l'un ou de plusieurs des sous-projets dont la liste exhaustive est présentée ci-dessous. Les entreprises souhaitant manifester leur intérêt peuvent se présenter individuellement ou en groupement. Les sous-projets pour lesquels les entreprises peuvent manifester leur intérêt sont les suivants par région et secteur d'activité :

Désignation du sous-projet	Secteurs d'activités	Région	Département	Commune	Montant total (FCFA)
1. Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Fotokol par système autonome solaire de 113 kw avec un réseau de distribution structurant et infrastructures sanitaires associées avec un stockage de 200 m ³	Eau et énergie	Extrême-Nord	Logone et Chari	Kousserie	285 000 000
2. Construction de deux (02) blocs pédagogiques de huit (08) salles de classe équipées de type R+1 avec quatre (04) bureaux pédagogiques et deux (02) toilettes chacun, d'un bloc administratif équipé, d'un système d'approvisionnement en eau potable à partir du solaire, d'un champ d'énergie solaire, de l'aménagement des aires de jeux, et de la plantation de 1000 arbres, au lycée d'enseignement général BEC de Canard, arrondissement de Gobo	Education	Extrême-Nord	Mayo Danay	Gobo	800 000 000
3. Travaux de construction du lycée technique de Banyo dans le département du Mayo-Banyo	Education	Adamaoua	Mayo-Banyo	Banyo	650 000 000
4. Travaux d'amélioration des infrastructures pédagogiques et administratives au CETIC de Deng Deng, dans l'arrondissement de Bélabo : i) Construction et équipement d'un bloc pédagogique de type R+1 (08 salles de classe, quatre bureaux, huit toilettes modernes séparées F/G) ; ii) construction et équipement d'un bloc administratif ; iii) construction et équipement de 2 ateliers techniques (Electricité et MACO) ; iv) construction d'une mini adduction d'eau ; v) construction d'un champ d'énergie solaire ; vi) assainissement et plantation des 300 arbres.	Education	Est	Lom et Djérem	Bélabo	597 864 565
5. Travaux d'amélioration des infrastructures pédagogiques et administratives au lycée bilingue de Ndokayo dans l'arrondissement de Bétaré Oya : (i) construction et équipement d'un bloc pédagogique de type R+1 (08 salles de classe, 04 bureaux, 08 toilettes modernes séparées F/G ; (ii) un bloc administratif équipé ; (iii) une adduction en eau à base d'énergie solaire , (iv) un champ solaire de production d'énergie ; (v) assainissement et plantation de 300 arbres.	Education	Est	Lom et Djerem	Bétaré Oya	400 000 000
6. Travaux d'amélioration des infrastructures pédagogiques, technique et administratifs au lycée technique de Doumé : (i) construction et équipement d'un bloc	Education	Est	Haut-Nyong	Doumé	600 000 000

pédagogique de type R+1 (08 salles de classe, 04 bureaux, 08 toilettes modernes séparées F/G; (ii) un bloc administratif équipé ; (iii) construction et équipement de 2 ateliers techniques (Electricité, Maçonnerie) ; (iv) construction d'une mini adduction en eau ; (v) construction d'un champ d'énergie solaire ; (vi) assainissement et plantation de 300 arbres.					
7. Travaux complémentaires pour la sécurisation et l'amélioration de l'accès au CETIC de Sambo, dans l'arrondissement de Batouri : i) Construction et équipement d'un bloc pédagogique de type R+1 (04 salles de classe, deux bureaux, quatre toilettes modernes séparées F/G) ; ii) construction d'un dalot et travaux d'assainissement de la voie d'accès ; iii) construction d'une barrière de 1000 mètres ; iv) assainissement, embellissement et plantation de 100 arbres.	Education	Est	Kadey	Batouri	300 000 000
8. Construction de quatre (04) blocs pédagogique de type R+1, quatre (04) salles de classe équipée, de bureaux et toilettes intégrées, d'un bloc administratif équipé, d'un système d'approvisionnement en eau potable avec château d'eau, d'un système d'énergie solaire, l'aménagement des aires de jeux, d'une clôture de 1 200 mètres linéaire et de plantation de 1000 d'arbres au CES de Mbitcharé, commune de Mouvouldaye, département du Mayo Kani	Education	Extrême-Nord	Mayo Kani	Mouvouldaye	800 000 000
9. Construction de quatre (04) blocs pédagogiques de type R+1 de quatre (04) salles de classe équipées, de bureau et toilettes intégrées, d'un bloc administratif équipé, d'un système d'approvisionnement en eau potable d'une capacité du réservoir de 6 mètres cubés d'eau, d'un système d'énergie solaire l'aménagement des aires de jeux, d'une clôture de 1 200 m et la plantation de 1000 arbres au CES de Zongola, commune de Ndoukoul, département du Diamarré	Education	Extrême-Nord	Diamarré	Ndoukoul a	800 000 000
10. Travaux d'amélioration des infrastructures pédagogiques et administratives au Lycée Bilingue de Gamba : i) construction d'un bloc pédagogique de type R+1 constitué de huit (08) salles de classe équipées de tables bancs et bureau enseignant, de 04 bureaux administratifs équipés de mobiliers de bureau, et de huit (08) latrines genre avec connexion au réseau d'eau, ii) d'un forage à énergie solaire avec château de 5m3 de capacité, quatre (04) bornes fontaines, huit (08) robinets, iii) la plantation de 300 arbres.	Education	Nord	Mayo Rey-	Tchollire	266 404 548
11. Travaux d'amélioration des infrastructures pédagogiques et administratives au lycée Bilingue de Ngong: i) deux (02) blocs pédagogiques de type R+1 constitués chacun de huit (08) salles de classe équipées de tables bancs et bureau enseignant, de 04 bureaux administratifs équipés de mobiliers de bureau, de huit (08) latrines genre avec connexion au réseau d'eau; ii) d'un forage à énergie solaire avec château de 5m3 de capacité,	Education	Nord	Bénoué	Ngong	527 080 686

d'une borne fontaine à 04 robinets , iii) les travaux d'assainissement et embellissement; iv) la plantation de 100 arbres.					
12. Travaux d'amélioration des infrastructures pédagogiques et administratives au Lycée Bilingue de GUIDER: i) un (01) bloc pédagogique de type R+1 constitués chacun de huit (08) salles de classe équipés de tables bancs et bureau enseignant, de 04 bureaux administratifs équipés de mobiliers de bureau, de huit (08) latrines genrées avec connexion au réseau d'eau; ii) d'un forage à énergie solaire avec château de 5m3 de capacité, quatre bornes fontaines à 08 robinets , iii) les travaux d'assainissement et embellissement; iv) la plantation de 300 arbres.	Education	Nord	Mayo-Louti	Guider	273 000 000
13. Travaux d'amélioration des infrastructures pédagogiques et administratives au Lycée Bilingue de DEMBO : i) un (01) bloc pédagogique de type R+1 constitués chacun de huit (08) salles de classe équipés de tables bancs et bureau enseignant, de 04 bureaux administratifs équipés de mobiliers de bureau, de huit (08) latrines genrées avec connexion au réseau d'eau; ii) d'un forage à énergie solaire avec château de 5m3 de capacité, quatre bornes fontaines à 08 robinets , iii) les travaux d'assainissement et embellissement; iv) la plantation de 300 arbres.	Education	Nord	Bénoué	Dembo	273 000 000
14. Travaux d'amélioration des infrastructures pédagogiques et administratives au Lycée de Technique de BIBEMI : i) un (01) bloc pédagogique de type R+1 constitués chacun de huit (08) salles de classe équipés de tables bancs et bureau enseignant, de 04 bureaux administratifs équipés de mobiliers de bureau, de huit (08) latrines genrées avec connexion au réseau d'eau; ii) d'un forage à énergie solaire avec château de 5m3 de capacité, quatre bornes fontaines à 08 robinets , iii) les travaux d'assainissement et embellissement; iv) la plantation de 300 arbres.	Education	Nord	Bénoué	Bibemi	273 000 000
15. Travaux d'amélioration des infrastructures pédagogiques et administratives Lycée Bilingue de DEMSA : i) un (01) bloc pédagogique de type R+1 constitués chacun de huit (08) salles de classe équipés de tables bancs et bureau enseignant, de 04 bureaux administratifs équipés de mobiliers de bureau, de huit (08) latrines genrées avec connexion au réseau d'eau; ii) d'un forage à énergie solaire avec château de 5m3 de capacité, quatre bornes fontaines à 08 robinets , iii) les travaux d'assainissement et embellissement; iv) la plantation de 300 arbres.	Education	Nord	Bénoué	Gaschiga	273 000 000
16. Rehabilitation, Extension and Equipment of GTHS Njinikom	Education	Nord-Ouest	Boyo	Njinikom	498 000 000
17. Reconstruction and equipping of GTHS Alabukam	Education	Nord-Ouest	Mezzam	Bamenda II	1 035 850 000
18. Improvement of infrastructure and equipment at GTHS ELAK to enhance teaching and learning conditions for staff	Education	Nord-Ouest	Bui	Oku	431 689 128

and students					
19. Construction and equipping of a District Hospital at Konye, Mémé Division	Education	Sud-Ouest	Mémé	Konye	700 000 000
20. First phase of the construction of the Government Technical High School of EKONDO TITI, consisting of 2 pedagogical blocks of 16 classrooms and a laboratory, 3 workshops, an administrative block, a mini drinking water supply system with a 5 cubic meter water tank capacity, a solar power field, and the development of outdoor amenities.	Education	Sud-Ouest	Ndian	Ekondo Titi	913 181 818
21. Travaux de construction d'un pont dalot caison de 60 mètres linéaires avec aménagement des berges en perrés maçonnés et voies d'accès sur 2 km sur le Mayo Boula à Yakang dans la Commune de Mindif, département du Mayo Kani	Ouvrage d'art	Extrême-Nord	Mayo Kani	Mindif	450 000 000
22. Construction de trois (03) blocs pédagogiques de quatre (04) salles de classe équipées de type R+1, d'un bloc administratif équipé, d'un système d'approvisionnement en eau potable avec câteau d'eau d'une capacité de réservoir de 6 mètres cubles d'eau, d'un système d'énergie solaire, d'une cloture minimum de 400 mètres linéaires et plantation de 500 arbres au CES de Houloum, Commune de Meri, département du Diamarré	Ouvrage d'art	Extrême-Nord	Diamarré	Meri	500 000 000
23. Construction of a 12 meters permanent bridge over river Bego in FOTABONG III (Menji council area) on the road linking Elumba Mbo (Nguti council area, Kupe-Manenguba division)	Ouvrage d'art	Sud-Ouest	Lebialem	Menji	200 000 000
24. Construction of 3 minor bridges Linking Nghoh and Abeubeuh passing through Njentse over the Bejuh (Pa simon) river, Ndou-fua river and Melebreh river in Menji municipality, Lebialem division.	Ouvrage d'art	Sud-Ouest	Lebialem	Menji	455 000 000
25. Travaux d'amélioration de la mobilité locale et de la résilience de la voirie des quartiers desservant le pont sur la rivière Djadombé à Bertoua 2e : i) reprofilage, rechargement et compactage de la chaussée existante ; ii) renforcement du drainage et de l'assainissement par l'aménagement de fossés, buses, exutoires et protections contre les eaux de ruissellement ; iii) traitement des points critiques, sécurisation des accès au pont et amélioration environnementale des abords.	Route	Est	Lom et Djerem	Bertoua 2	400 000 000
26. Construction and Equipping of an emergency Unit and private wards at the Wum District Hospital	Santé	Nord-Ouest	Menchum	Wum	498 000 000
27. Construction and Equipping of a surgical Unit at the Mbengwi District Hospital	Santé	Nord-Ouest	Momo	Mbengwi	431 689 128
28. Travaux de construction et d'équipement de l'hôpital régional Annexe de Tibati, commune de Tibati, Département du Djerem	Santé	Adamaoua	Djerem	Tibati	957 950 000
29. Travaux de construction et d'équipement de l'hôpital de district de Dang	Santé	Adamaoua	Vina	Ngaoundéré 3	651 349 820
30. Travaux d'amélioration des infrastructures et du plateau technique à l'hôpital de District de Yokadouma : (i) construction et équipement de cinq services prioritaires (Accueil et Urgence, Laboratoire, Imagerie médicale, morgue et incinérateur) ; (ii) construction d'un champ d'énergie solaire ; (vi) assainissement et plantation de 300	Santé	Est	Bouba et Ngoko	Yokadouma	750 000 000

arbres.					
31. Travaux d'amélioration des infrastructures et du plateau technique à l'hôpital de district de Ndélé : (i) construction et équipement de cinq services prioritaires (Accueil et Urgence, Laboratoire, Imagerie médicale, morgue et incinérateur) ; (ii) construction d'un champ d'énergie solaire ; (vi) assainissement et plantation de 300 arbres.	Santé	Est	Kadey	Ndélé	750 000 000
32. Construction et équipement de certains services médicaux spécialisés, d'un bloc administratif et d'un bloc hospitalisation à l'hôpital régional de Maroua, Annexe de Kousserie, commune de Kousserie, Département du Logone et Chari	Santé	Extrême-Nord	Logone et Chari	Kousserie	2 000 000 000
33. Construction and equipping of the rehabilitation Center in Bamenda	Social	Nord-Ouest	Mezzam	Bamenda II	910 898 061

IV. Conditions minimales d'éligibilité

Le candidat doit :

- être constitué et enregistré conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun ;
- disposer d'une existence légale non expirée et être en règle au regard de ses obligations statutaires ;
- être habilité à exécuter des travaux de construction (suivant la nature du sous-projets d'intérêt) ;
- si le candidat est un groupement, avoir précisé la composition et désigné un mandataire.
- être en conformité vis-à-vis de l'administration fiscale et la CNPS ;
- le tout permettant de conclure qu'il est en règle pour participer à la commande/au processus.
- accepter de se soumettre aux mécanismes de revue/audit et aux exigences de transparence ;
- accepter les clauses anti-corruption/anti-fraude.

Le candidat doit démontrer, selon le type des travaux visés, qu'il possède :

- des références de travaux similaires (en nature et complexité) ;
- une capacité de mise en œuvre : organisation du chantier, méthodes, procédures HSE/gestion des risques (en particulier si ouvrages sensibles : hôpitaux, écoles, eau/solaire, ouvrages d'art).
- des moyens humains clés selon le secteur d'intérêt ;

Le candidat doit démontrer :

- une capacité financière suffisante pour exécuter les travaux (fonds propres ou capacité de financement/ligne de crédit si prévue) ;
- absence d'insolvabilité et capacité à mobiliser les ressources (y compris la trésorerie de chantier et d'approvisionnement).
- une capacité à mettre en œuvre les exigences E&S (PGES/ESMP, clauses environnementales, gestion des déchets, bruit, poussière, santé/sécurité, gestion des risques liés aux sites hospitaliers/scolaires, etc.) ;
- une organisation (au minimum) permettant le respect des instruments environnementaux et sociaux (ex : PGES/plan de gestion de chantier, plan HSE, procédures de gestion des travailleurs).

Le candidat ne doit pas être :

- condamné ou faisant l'objet d'une mesure d'exclusion/blacklisting pertinente par la Banque mondiale ou être exclu de la commande publique en République du Cameroun ;
- en situation de fraude, corruption, collusion, pratiques coercitives ou autres manquements graves (conformément aux exigences de lutte contre la fraude et l'éthique de la Banque mondiale) ;
- en conflit d'intérêts non déclaré selon les règles applicables.
- en situation de liquidation, de cessation d'activité, ou sous administration judiciaire empêchant l'exécution (sauf cas dûment justifié) ;

Les groupements doivent avoir un rôle clairement défini pour les parties prenantes (mandataire et membres).

V. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers de candidature seront évalués sur la base de l'expérience et des qualifications des entreprises, et ce conformément aux critères suivants :

Critère 1 : Références de travaux similaires

L'entreprise ou le groupement devra avoir au moins :

- Réaliser trois contrats similaires au/aux sous-projet/s sélectionné/s dans la lettre de manifestation ;
- Avoir achevé avec de façon satisfaisante pour le maître d'ouvrage au moins 2 des contrats similaires présentés.

Les références de chaque contrat doivent indiquer : le maître d'ouvrage, l'objet, la localisation, le montant, les dates, le rôle du candidat, les coordonnées des référents.

NB : La notion de contrat similaire, dans le cadre de cet AGMI, est interprétée en lien avec la nature des prestations et la taille du contrat (montant). La taille sera considérée similaire si le contrat représente au minimum 60% du coût estimé et indiqué dans le présent AGMI du sous-projet d'intérêt. Le comité d'évaluation se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tout contrat similaire fourni. La fourniture d'un faux contrat similaire entraîne la disqualification de l'entreprise.

Critère 2 : Organisation et moyens d'exécution

L'entreprise ou le groupement en conformité avec le sous-projet d'intérêt devra justifier :

- d'une organisation générale de l'entreprise permettant une gestion adéquate des contrats de travaux ;
- d'une organisation assurant une bonne gestion des chantiers : responsable technique / chef de chantier et profils pertinents (selon le sous-projet d'intérêt).
- des moyens/matériels nécessaires à la réalisation des sous-projets d'intérêt

Critère 3 : capacité HSE et E&S

Le candidat doit :

- démontrer sa capacité à appliquer les prescriptions HSE et E&S qui seront applicables pour la Banque mondiale ;
- s'engager à mettre en place des mesures de prévention : sécurité du chantier, gestion des déchets, poussières et bruit, protection des travailleurs, procédures spécifiques au site (si chantier en environnement sensible : écoles/hôpitaux/voies actives).

Critère 4 : capacité financière

Pour chaque sous-projet d'intérêt, le candidat doit démontrer sa capacité à financer et à exécuter les travaux. Le candidat devra justifier :

- le chiffre d'affaires d'au moins (3 milliards pour les projets de 1 milliard et plus ; 2 milliards pour les projets entre 500 millions et moins d'1 milliard ; 1 milliard pour les projets de 250 millions et plus, et moins de 500 millions ; 500 millions pour les projets de moins de 250 millions ;
- une capacité à mobiliser les fonds (trésorerie propre, lignes de crédit, prêt bancaire) ;
- de l'absence de situation d'insolvabilité empêchant l'exécution.

Le candidat ne sera pas sélectionné pour le sous-projet d'intérêt si :

- il ne fournit pas les pièces administratives minimales ;
- il ne signe pas la déclaration d'intégrité / non-exclusion ;
- ses références ne sont pas **pertinentes** par rapport au sous-projet d'intérêt ;
- sa capacité financière est manifestement insuffisante pour le sous-projet d'intérêt ;
- incapacité à démontrer un niveau minimal de conformité HSE/E&S.

NB : les entreprises pressenties pour la liste restreinte pour chaque sous-projet devra avant validation faire l'objet d'une visite de son site et ses installations dans la perspective de la vérification de l'effectivité des capacités humaines et matérielles.

VI. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat devra soumettre un dossier de manifestation pour chaque sous-projet. Les dossiers de candidature devront comprendre les éléments suivants :

- Lettre de manifestation d'intérêt précisant le sous-projet d'intérêt ;

- Registre de commerce ;
- Attestation d'Immatriculation ;
- Plan de localisation signé et cacheté ;
- Les références de l'entreprise similaires à la prestation de travaux sollicités (contrats, PV de réception, attestation de service fait, photos/vidéos des réalisations)
- **Organisation & moyens** (CV personnel clé si demandé, description équipe)
- **Moyens matériels / capacité de mobilisation**
- **Capacité financière** (CA/bilan/financement selon votre grille)
- **Engagement HSE/E&S** (lettre d'engagement + note de capacité)
- **Déclaration d'intégrité** (anti-fraude / absence d'exclusion)

VII. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais doivent être envoyés exclusivement par courrier électronique au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date de publication du présent Appel. Les dossiers doivent être envoyés au courriel de la région de mise en œuvre du sous-projet avec pour objet :

« préciser la Région » « **APPEL GÉNÉRAL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**
N°00054/AGMI/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/CA-SPM/2026 DU 21 JUIL 2026 POUR
L'ETABLISSEMENT DU REPERTOIRE DES ENTREPRISES INTERESSEES A REALISER DANS LES REGIONS DE
L'ADAMAOUA, L'EXTRÊME-NORD, L'EST, LE NORD, LE NORD-OUEST ET LE SUD-OUEST LES
INFRASTRUCTURES INTERCOMMUNALES RESILIENTES AU CLIMAT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE
DU PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) POUR LES EXERCICES
2026 ET 2027

NB :

- *Les entreprises souhaitant manifester leur intérêt pour plus d'un sous-projet devront soumettre un dossier pour chaque sous-projet à l'adresse correspondante et clairement préciser le projet d'intérêt dans la lettre de manifestation ainsi que les références correspondantes ;*
- *Aucun dossier physique ne sera reçu à l'UGP ou dans les UCR.*
- *Seuls les dossiers complets et jugés satisfaisants seront évalués.*
- *Si, en raison de la taille des pièces jointes, la candidature ne peut être soumise en un seul e-mail, les candidats sont autorisés à l'envoyer en plusieurs e-mails, en indiquant clairement le numéro de chaque e-mail ;*
- *Les entreprises définitivement retenues dans ce processus de présélection seront invitées, dans le cadre des appels d'offres restreints lancés par les conseils régionaux, à formuler leurs offres techniques et financières.*

Adresses courrier électronique :

- AD_agmi_iic2026@prolog.cm
- EST_agmi_iic2026@prolog.cm
- EN_agmi_iic2026@prolog.cm
- NORD_agmi_iic2026@prolog.cm
- NW_agmi_iic2026@prolog.cm
- SW_agmi_iic2026@prolog.cm
- infos_agmi_iic2026@prolog.cm

Pour tout complément d'information, bien vouloir écrire à l'adresse électronique :
infosagmi_iic2026@prolog.cm

Yaoundé le 21 JUIL 2026

LE COORDONNATEUR NATIONAL

LE COORDONNATEUR NATIONAL



E. H. Jackson
 Ph.D in Economics
 Senior Statistician and Economist Engineer

1) Lettre d'engagement HSE/E&S (modèle)

[Sur papier en-tête de l'entreprise]

[Lieu, date]

À : **Projet de Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)**

Objet : Déclaration d'engagement HSE/E&S - Préqualification Travaux - [indiquer le sous-projet] -
« préciser la région »-Cameroun

Nous soussignés, [Nom du signataire], agissant en qualité de [Fonction] de [Raison sociale de l'entreprise], enregistrée au Cameroun sous le RCCM n° [●], déclarons par la présente notre engagement ferme à respecter les exigences **Environnementales et Sociales (E&S)** et **Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE)** qui seront applicables lors de l'exécution du marché de travaux d'objet pour lequel notre candidature sera retenue dans le cadre Appel d'offre relatifs à la mise en œuvre des sous projets intercommunaux dans la région du xxxxx.

En particulier, nous nous engageons à :

1. **Mettre en œuvre** toutes les mesures HSE/E&S exigées dans les documents contractuels (notamment le PGES/ESMP et/ou les plans HSE de chantier, les procédures de gestion des risques, les clauses environnementales et sociales, et les exigences relatives aux travailleurs).
2. **Assurer la prévention** des accidents et incidents : port des EPI, signalisation du chantier, conduite sécurisée, gestion des risques (chutes, équipements, levage, électricité, circulation, etc.).
3. **Gérer les impacts environnementaux** : poussières, bruit, eaux usées/ruissellement, déchets de chantier, huiles/produits dangereux, prévention des pollutions ;
4. **Protéger la main-d'œuvre** : conditions de travail sûres, sensibilisations HSE, procédures d'urgence, gestion des travailleurs et sous-traitants selon les exigences du marché ;
5. **Mettre en place une organisation HSE/E&S** : désignation d'un responsable HSE (ou personnel équivalent), procédures et moyens pour l'exécution, le suivi et le reporting ;
6. **Collaborer** avec le Maître d'ouvrage, la supervision et les autorités compétentes, et accepter les contrôles, inspections et exigences de remédiation ;
7. **Assurer la conformité** aux lois et réglementations camerounaises applicables en matière HSE/E&S, ainsi qu'aux exigences de la Banque mondiale.

Nous confirmons que ces engagements sont soutenus par une **capacité organisationnelle**, des **moyens** et une **méthode de mise en œuvre** décrits dans notre **Note de capacité HSE/E&S** ci-jointe.

Fait à [Lieu], le [Date]

Pour [Raison sociale]

Signature + cachet

Nom : [●]

Fonction : [●]

2) Note de capacité HSE/E&S (modèle)

[Sur papier en-tête de l'entreprise]

NOTE DE CAPACITÉ HSE/E&S

Candidature AMI PROLOG - Travaux par lot

Entreprise : [Raison sociale]

sous-projet concerné : [●]

A. Résumé (Sous-projet : 1 page maximum)

- Nous confirmons notre capacité à exécuter les travaux du sous-projet [●●] en respectant les exigences HSE/E&S applicables.
- Notre approche repose sur : (i) organisation HSE, (ii) gestion des risques chantier, (iii) gestion environnementale et déchets, (iv) formation/sensibilisation des travailleurs, (v) suivi, reporting et amélioration continue.

B. Organisation HSE/E&S à la mobilisation

1. **Responsable HSE (ou équivalent)**
 - Nom : [●]
 - Qualifications : [●]
 - Expérience : [●]
2. **Référent Environnement** (si applicable)
 - Nom : [●]
3. **Référent Social / Travail & conditions de travail** (si applicable)

- Nom : [●]

4. Relations de reporting

- L'architecture de suivi : Chef de projet → Responsable HSE/E&S → Supervision/contrôles.

C. Planification et instruments HSE/E&S (avant et pendant chantier)

Au démarrage du marché (ou immédiatement après attribution), nous élaborerons/actualiserons, selon les exigences du DAO :

- **Plan HSE de chantier** (organisation, risques, contrôles, EPI, procédures d'urgence)
- **Plan de gestion environnementale** : poussières, bruit, eaux, déchets, produits dangereux
- **Procédures de sécurité spécifiques** (levage/terrassement/échafaudages/circulation, etc. selon le lot)
- **Mécanisme de gestion des plaintes** (si requis par le marché)
- **Plan de sensibilisation des travailleurs** (quand, quoi et comment).

D. Gestion des risques HSE (exemples adaptés au lot)

Nous identifions et gérons les risques typiques suivants (liste à compléter selon votre nature de lots) :

- **Sécurité chantier** : risques de chute, heurts, bruit, chantiers en zones sensibles
 - **Travaux de génie civil/bâtiment** : expositions matériaux dangereux, manutention, équipements
 - **Circulation et coactivité** : gestion des accès, signalisation, barriérage
 - **Équipements & machines** : inspection, maintenance préventive, autorisations d'usage
 - **Électricité / travaux avec sources d'énergie** : procédures verrouillage-étiquetage si applicable
 - **Gestion incendie / premiers secours** : moyens, formation, numéros d'urgence
- **Méthode** : analyse préalable (JSA/JHA) + mesures de mitigation + contrôle sur le terrain.

E. Gestion environnementale (impacts et mesures)

Nous mettons en place des mesures pour limiter :

- **Poussières** : arrosage contrôlé / bâchage / nettoyage réguliers
- **Bruit** : horaires d'exécution, maintenance des engins, contrôle des sources
- **Déchets** : tri sur site (si applicable), collecte, stockage sécurisé, évacuation autorisée
- **Eaux usées/ruissellement** : décantation/contrôle des points de rejet si requis
- **Produits dangereux (huiles, solvants, carburants)** : stockage étanche, bacs de rétention, fiches sécurité
- **Prévention des pollutions accidentelles** : kits anti-pollution, procédures de réaction.

F. Gestion des travailleurs (HSE + conditions de travail)

- Sensibilisation HSE à l'entrée (induction)
- Mise à disposition des **EPI** (casques, gants, chaussures de sécurité, gilets, lunettes si requis, etc.)
- Formation/supervision des tâches à risque
- Gestion des sous-traitants : obligation de conformité HSE/E&S
- Procédures d'arrêt de travail en cas de danger imminent.

G. Suivi, rapports & conformité

- **Inspections HSE hebdomadaires** (ou à une fréquence adaptée)
- **Registre incidents/accidents** + actions correctives
- Rapports périodiques à la supervision/Maître d'ouvrage
- **Audits internes** et améliorations.

H. Capacité de mobilisation (preuves "non chiffrées" mais vérifiables)

Nous confirmons notre capacité à mobiliser :

- **Personnel HSE/E&S** : [●] personne(s) dédiée(s) / temps dédié
- **Équipements HSE** : [kits premiers secours, signalisation, EPI, extincteurs, kits anti-pollution...]
- **Moyens environnement** : bennes/points de stockage déchets, bâchage/arrosage, etc.
- **Délai de mobilisation** : [●] jours après ordre de service / après attribution.

I. Déclaration

Nous certifions que les informations ci-dessus sont exactes et reflètent notre capacité réelle à respecter les exigences HSE/E&S contractuelles associées aux lots [●].

Fait à [Lieu], le [Date]

Signature + cachet : [●]

3) Exemple – Déclaration d'intégrité (anti-fraude / absence d'exclusion)

[Sur papier en-tête de l'entreprise]

[Lieu, date]

À : PROLOG

Objet : Déclaration d'intégrité - AGMI PROLOG - Travaux du sous-projetxxxxxx - Cameroun

Nous soussignés, **[Nom du signataire]**, agissant en qualité de **[Fonction]** de **[Raison sociale de l'entreprise]**, entreprise enregistrée au Cameroun sous le RCCM n° **[•]**, déclarons par la présente notre engagement et attestons ce qui suit :

1) Absence de fraude, corruption et pratiques prohibées ☹

Nous certifions que notre entreprise :

- n'a commis aucun acte de **fraude, corruption, collusion** ou **toute pratique coercitive** en lien avec la préparation ou la participation au présent processus ;
- n'a effectué aucune **fausse déclaration** ni fourni de **faux documents** relativement à cette candidature ;
- s'engage à respecter les règles d'éthique et d'intégrité applicables pendant toute la durée du processus et, le cas échéant, pendant l'exécution du marché.

2) Absence d'exclusion / non-blacklisting ✓

Nous déclarons que, à la date de soumission :

- notre entreprise **n'est pas** soumise à une mesure d'**exclusion**, de suspension ou de retrait du droit de participer à des marchés financés par des bailleurs ou autorités compétentes ;
- notre entreprise **n'est pas** inscrite sur une liste de sanctions pertinente connue des institutions compétentes et ne fait pas l'objet de mesures légalement empêchant sa participation.

3) Absence de conflit d'intérêt

Nous déclarons qu'il n'existe, à notre connaissance, aucun **conflit d'intérêt** réel ou potentiel non divulgué concernant notre candidature (notamment tout lien avec des agents, consultants, membres de commissions d'évaluation, ou intervenants du projet).

4) Respect des procédures et coopération ☺

Nous nous engageons à :

- accepter toute vérification ou demande de clarification ;
- coopérer pleinement avec les instances chargées de la revue/audit et avec les procédures de contrôle applicables ;
- ne pas entraver les contrôles, enquêtes ou audits.

5) Engagement en cas d'attribution

Si notre candidature est retenue pour **[Lot(s) : •]**, nous nous engageons à respecter :

- les clauses contractuelles de lutte contre la fraude/corruption ;
- toutes les obligations applicables en matière d'intégrité et d'exécution conforme.

Nous attestons que les informations fournies dans le cadre de cette déclaration sont exactes et complètes.

Fait à **[Lieu]**, le **[Date]**

Pour **[Raison sociale de l'entreprise]**

Signature + cachet

Nom du signataire : **[•]**

Fonction : **[•]**